

L'AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE & L'URBANISME

Nos modes de vie ont radicalement évolué ces dernières années. La commune doit accompagner ces évolutions et proposer des améliorations et aménagements permettant de s'ancrer dans la modernité. Rendre accessible pour tous le centre mais aussi l'ensemble de ses quartiers, proposer des solutions de transports et favoriser les mobilités douces pour pérenniser les aménagements, sont autant d'axes d'amélioration pour dynamiser Léognan.

UNE COMMUNE QUI RAYONNE DURABLEMENT

Nous proposons d'engager une démarche de labellisation « Villes et Villages fleuries ».

Ce label sera un marqueur de nos actions autour de l'aménagement durable des paysages, de mise en valeur de la nature et du patrimoine communal.

Nous mettrons ainsi en œuvre concrètement notre engagement auprès des habitants, afin d'assurer une gestion environnementale de qualité des espaces publics et de faire de Léognan une commune conviviale, attractive et engagée.

La redynamisation du centre-bourg : réveiller la vraie nature de Léognan

C'est en modernisant et en embellissant le cœur de la commune, le centre-bourg, que l'on fera rayonner Léognan. Ce sera la première de nos priorités.



Villes et Villages Fleuris

LE LABEL NATIONAL DE LA QUALITÉ DE VIE

Parc CASTAGNETO CARDUCCI

Construction d'un Kiosque à musique pour mettre en valeur notre parc, sécuriser les lieux et accueillir le public dans de meilleures conditions.



PARVIS DE L'ÉGLISE ET PLACE DU MARCHÉ

Nous proposons le réaménagement du parvis de l'église, pour mettre en valeur l'édifice (notamment pour les cérémonies), et sécuriser l'espace alentour

1. Réaménagement de zones de stationnement
2. Réfection du parvis de l'église
3. Aménagement de l'entrée de la ville
4. Création de zone de stationnement et suppression des préfabriqués
5. Création d'un kiosque à musique
6. Réhabilitation du Moulin de Pontaulic
7. Création d'une Médiathèque et Maisons des Associations
8. Création de nouvelles pistes cyclables et de parcours santé

Création de voies cyclables

- Créant des pistes cyclables au centre bourg et les reliant aux pistes existantes pour permettre de vrais déplacements sécurisés à vélo (Vers le Lac Bleu, vers Loustalade, depuis l'Avenue de la Duragne vers le centre en traversant Pontaulic,
- Permettant aux cyclistes qui se rendent chez les commerçants de pouvoir « garer » leur vélo sans entraver le trottoir.
- Améliorant l'accès des trottoirs et les rendant plus confortables pour les piétons, les poussettes et les personnes à mobilité réduite.

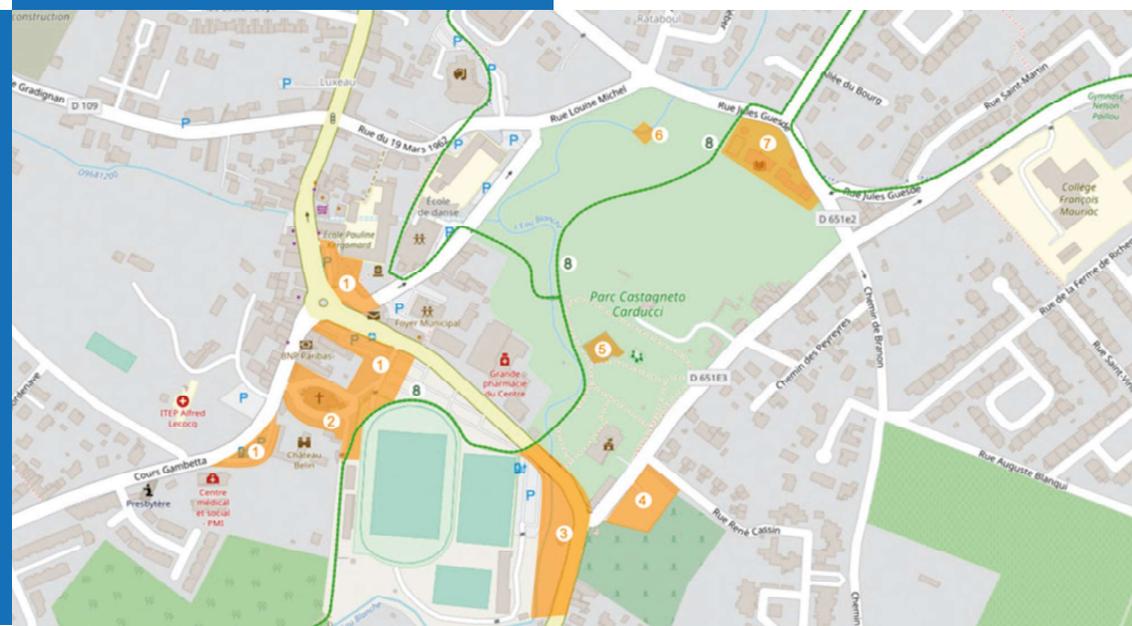
COMMENT ?

- En développant son accessibilité depuis tous les quartiers, à travers la diversification des mobilités, à pied, à vélo ou en fauteuil.
- En régulant le flux de véhicules et de poids lourds dans le centre.
- En réhabilitant la voirie et l'adaptant aux besoins d'aujourd'hui et de demain.
- En s'appuyant sur l'identité rurale et viticole de Léognan.
- En mettant en valeur ses commerces.
- En repensant le stationnement pour une Meilleure accessibilité aux commerces.
- En adoptant un plan « trottoirs ».
- En modernisant son marché hebdomadaire.
- En reliant les voies cyclables entre elles jusqu'au centre bourg.

- En développant les espaces végétalisés pour améliorer la qualité de l'air
- En installant des parcs à vélos pour favoriser les déplacements doux vers les commerces

POUR QUELLES RETOMBÉES ?

- Inciter les Léognanais à consommer local, qui est le premier acte citoyen de développement durable.
- Inciter les commerçants à se développer ou à venir s'installer.
- Contrôler la production de gaz à effet de serre.
- Valoriser notre ville et son patrimoine.
- Favoriser les déplacements et l'accessibilité en sécurité dans le centre bourg.



Marché

- Remise en conformité des toilettes publiques
- Réaménagement du marché avec proposition de construction ultérieure d'un marché couvert
- Les nouveaux revêtements des chaussées, trottoirs, parkings seront en matériaux perméables pour éviter les ruissellements.

Un aménagement DURABLE

- Nous mettrons en place des îlots de fraîcheur dans les quartiers et les cours d'école pour
- s'adapter aux changements climatiques, abaisser les températures de façon naturelle et améliorer le confort au quotidien.
- Nous assurerons la protection des berges et des zones humides.
- Nous mettrons en œuvre l'entretien des zones ombragées et des cheminements, tout en préservant de la faune.

L'urbanisme : un nécessaire équilibre

L'urbanisme doit être repensé en fonction des besoins actuels et futurs du territoire communal en parfaite symbiose avec celui des 12 autres communes de la communauté de communes de Montesquieu.

Léognan est une commune rurale qui a connu un fort développement urbain ces dernières années.

Pour que ce développement reste raisonné et raisonnable, il est impératif de préserver l'harmonie et l'équilibre entre les zones urbaines, agricoles, pastorales, viticoles, aquatiques et naturelles.

Espace Culturel GEORGES BRASSENS dédié

- Aux spectacles vivants
- Au théâtre
- À la musique
- Au cinéma

Création de places de parking

- Réaménagement et optimisation des places de parkings.
- Gestion des eaux de ruissellement par des parkings végétalisés.
- Installation de parcs à vélos et bornes électriques 2 roues.
- Suppression des préfabriqués face à la mairie, route de Cadaujac et aménagement d'un espace dédié au stationnement.

RÉFECTION
DE LA VOIRIE :
600 000 €/AN

Domaine de Pontaulic

Nous proposons de dédier une partie du Domaine de Pontaulic aux associations de Léognan. L'aménagement du site sera élaboré en concertation avec celles-ci.

Véritable poumon vert de la commune, nous ferons de ce site un lieu pédagogique pour tous, en y mettant en valeur la biodiversité de la commune.

Nous y intégrerons une Médiathèque, avec des salles mutualisables et une salle d'exposition.



Réhabilitation du Moulin



Nous contribuerons à la mise en valeur du patrimoine de la commune, à travers la réhabilitation du moulin de Pontaulic. Ceci nous permettra d'exploiter l'énergie hydraulique produite en électricité et de l'utiliser pour alimenter le domaine.

Notre objectif : redonner vie à ce témoignage de l'histoire de Léognan.

La remise en exploitation de ce site abandonné permettra de produire de l'énergie renouvelable proche des lieux de consommation, générant ainsi des économies de réseau.

LE SENS DU PROJET

- Fournir de l'électricité d'une manière économiquement viable et favorable au développement durable.
- Sensibiliser à l'hydroélectricité qui est une énergie renouvelable sans effet néfaste sur l'environnement.
- Démontrer les atouts de la réhabilitation aux propriétaires de moulins (9 sur la commune de Léognan).

COMMENT ?

- En révisant le Plan Local d'Urbanisme dès la première année du mandat.
- En consultant la population et les exploitants sur leurs besoins.
- En lançant une politique d'information et de pédagogie : mieux informer permet de mieux se connaître, d'éviter la plupart des conflits et de dissiper l'inquiétude et la suspicion.
- En gérant le flux des véhicules provenant d'autres communes et traversant Léognan, créant des problèmes de sécurité au niveau du ramassage scolaire et des piétons.
- En prévoyant un audit général sur la signalétique et le marquage au sol sur toute la commune.

POUR QUELLES RETOMBÉES ?

- Être un lien entre les exploitants agricoles et les riverains.
- Préserver les sols et l'eau.
- Encourager l'installation de fermiers et d'éleveurs pour une production et une consommation raisonnée en circuit court.
- Contrôler le développement urbain et la pression de la spéculation immobilière et financière en prenant en compte l'avis des riverains et les problèmes de circulation.
- Permettre d'anticiper et planifier les évolutions des infrastructures (écoles, transport) par rapport aux futures augmentations de population : arrêter de les subir.